



PROJET DE PROPOSITION DE PRÊT POUR LE FINANCEMENT PARTIEL D'UN PROGRAMME D'HYDRAULIQUE VILLAGEOISE AU BÉNIN

Date D'approbation :

29/6/1983

Pays :

Bénin

Zone du projet:

Province Atlantique
Sud de la Province Zou

Type :

Prêt

Montant :

1,186 Mds

1. IDENTIFICATION ET ÉVALUATION DU PROJET

Le projet d'hydraulique villageoise au Bénin a été identifié lors d'une mission de programmation de la Banque en République Populaire du Bénin du 09 au 14 novembre 1981.

Suite à la lettre n° 0086/MPSAE/DGM/DCT/SGM en date du 11 janvier 1982 du Ministre du Plan, de la Statistique et de l'Analyse Économique sollicitant le concours de la Banque au financement du projet, celle-ci a effectué du 26 au 27 janvier 1982 une mission d'identification approfondie en vue d'établir les termes de référence de l'étude de factibilité et de définir la zone du Projet.

L'étude de factibilité, financée par la Banque et basée sur l'ensemble des fiches d'enquêtes de la Direction de l'Hydraulique, a été réalisée par le bureau d'études GEOHYDRAULIQUE. Le rapport final de cette étude a été transmis à la Banque fin février 1983.

Le présent rapport d'évaluation a été élaboré sur la base de l'étude de factibilité et des conclusions d'une mission d'évaluation de la Banque qui a eu lieu du 11 au 16 avril 1983 en République Populaire du Bénin.

L'évaluation du projet a été effectuée en avril 1983 par la Banque sur la base notamment des études de faisabilité du projet réalisé en 1982-1983 par le bureau d'études GEOHYDRAULIQUE.

2. OBJET ET OBJECTIF DU PROJET

Le projet consiste à réaliser 150 forages équipés de 218 pompes à motricité humaine dans la province de l'Atlantique et dans le sud de la province du Zou. 90 forages seront équipés de 158 pompes dans la province de l'Atlantique et dans le sud de de la province du Zou 60 forages seront équipés chacun d'une pompe.

Le projet prévoit également des actions de formation notamment au bénéfice de certains personnels de la Direction de L'hydraulique (DH), des Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural (CARDER) et une action d'éducation sanitaire en matière d'hygiène de l'eau au profit des populations concernées par le projet.

Les objectifs du projet sont de :

- fournir en permanence aux populations rurales (environ 110 000 habt.) une alimentation en eau satisfaisante à la fois sur le plan quantitatif (10 l/j/habt.) et sur le plan qualitatif ;
- obtenir la participation des villageois à la réalisation des ouvrages et à l'entretien des pompes par une action de sensibilisation et d'animation du milieu rural ;
- former à tous les échelons, du village à la Direction de l'Hydraulique des responsables permettant de garantir la bonne exécution projet et ultérieurement la maintenance des ouvrages.

3. LES COMPOSANTES DU PROJET

Les composantes du projet sont :

- 1) études et contrôle des travaux ;
- 2) travaux de forage dans les 17 districts (y compris la location d'une barge) ;
- 3) fourniture et installation des pompes dans les 17 districts (y compris l'exécution des socles, l'assistance technique du fournisseur de pompe);
- 4) renforcement des moyens de la DH ;
- 5) formation du personnel d'encadrement de la DH et des CARDER ;
- 6) action sanitaire ;
- 7) aménagement des abords des points d'eau.

4. JUSTIFICATION DU PROJET

Pour atteindre l'objectif, fixé de 10 l /j/habt, les autorités béninoises ont arrêté un programme minimal de création de 2400 points d'eau à partir des eaux souterraines.

5. GESTION DU PROJET

Le maître d'ouvrage du projet est le Ministère des Travaux Publics, de la Construction et de l'Habitat, la maîtrise d'œuvre étant assurée par la Direction

de l'Hydraulique (D.H.). Les travaux seront réalisés à l'entreprise à l'exception des travaux de forage qui seront exécutés en régie par la D.H. grâce à sa foreuse ra BUCYRUS-ERIE.

La gestion des installations, après réception provisoire des travaux sera assurée par la D.H. conformément à sa vocation et à ses attributions.

L'entretien courant des pompes sera assuré par les villageois eux-mêmes et les artisans-réparateurs. La réalisation du projet durera au total 24 mois.

6. COÛT ET FINANCEMENT

Le coût total du projet s'élève à 1 485 millions de F CFA. Il sera financé de la façon suivante :

- prêt BOAD : 1 186 M soit 80%
- contrepartie Etat béninois : 299 M soit 20 %.